

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

site : www.snpespjj-fsu.org Mél : Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr



Paris, le 7 mai 2009

MANIFESTATION DU 1^{er} MAI

UNE INACCEPTABLE MISE EN CAUSE D'UN MANIFESTANT

A la fin de la manifestation du 1^{er} mai 2009, un collègue syndiqué au SNPES-PJJ/FSU a été arrêté, menotté mis en garde en vue. Après passage devant le Substitut du Procureur et le Juge des Libertés et de la Détention, il devrait être jugé le 30 juin prochain. Qu'a-t-il donc pu faire de si grave pour se retrouver en situation d'accusé ?

Tout simplement à la fin de la manifestation il a vu ce qu'il n'aurait sans doute pas dû voir. Il avait observé le comportement étrange « d'encapuchonnés » une trentaine environ, bardés d'autocollants « Casse-toi pau'con » « Rêve générale », tout droit sortis des cars de police, se dispersant autour de l'Opéra Bastille.

Un groupe d'adolescents punks était assis tranquillement, près de l'escalier de l'Opéra Bastille. Des gendarmes mobiles interviennent pour les déloger et soudain les « encapuchonnés » interviennent à leur tour, insultent les gendarmes mobiles, les provoquent pour faire monter la tension espérant une réaction des manifestants qui se trouvaient encore là.

Notre collègue, sa femme et d'autres personnes témoins de la manipulation organisée interviennent verbalement pour que personne ne réponde à cette provocation policière. Les « encapuchonnés » sont déstabilisés, très nerveux puisque pris en flagrant délit de provocation. Notre collègue, dégoûté par de telles méthodes, après s'être interposé, par dépit et colère, jette devant lui, au sol un gobelet en carton avec son couvercle et sa paille qui se trouvait sur la rambarde du métro...et s'est retrouvé quelques minutes plus tard interpellé sans ménagement alors qu'il reprenait le métro avec sa femme et des amis. Il a été emmené au commissariat du 12^{ème} arrondissement après qu'on lui ait proposé de signer une déposition pré remplie, ce qu'il a refusé. Il n'a été relâché que le lendemain après 5 fouilles au corps et une présentation au procureur qui réclamait un contrôle judiciaire journalier ! Il est accusé de violence sur des personnes dépositaires de l'autorité publique..

Cette situation est un véritable déni de justice relevant de la manipulation policière.